

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 10

Artikel: Les chalets de la Roselinaz
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212923>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chacun avance prudemment
Posément,
 Craignant, redoutant la culbute
Ou la chute.
Les gamins s'en vont gambadant
Attendant
Que passent quelques demoiselles
Car, pour elles
Ils ont, ces matins, préparé,
Bien serré
Deux, trois boules de neige fraîche ;
Mais n'empêche
Qu'au hasard ils les lanceront
Puis courront
Gaîment s'en allant au collège,
Sur la neige,
Passe un ami, l'on dit : « Quel temps ! »
— Dégoûtant !
Nos bons ronds de cuir, impassibles,
Infatigables
S'éloignent, pendant qu'il fait beau
Au bureau.
La saison des beaux jours est proche
Et s'approche
A grands pas. Et l'on va bravant
Par le vent,
Sous un énorme parapluie
Neige et pluie.

25 février 1908. Albert DUVELZ.

La Patrie suisse. — Le numéro du 7 février, contient les portraits de M. de Claparède et de M. Haab, son successeur à Berlin ; les colonels Wildholz, Schiessle, Gertch, Bridler et Biberstein avec des clichés de la mobilisation ; l'impressionnant panneau de M. Jean Morax, qui décore l'amphithéâtre chirurgical de l'hôpital cantonal à Lausanne, etc., etc. C'est toute la vie nationale de ces dernières semaines.

Réponse ingénieuse.

Une dame parlait de la polygamie
A l'ambassadeur siamois.
La dame était Française : on devine, je crois,
Que la mode d'avoir vingt femmes à la fois
Lui paraissait une infamie.
« Ah, lui dit-il, point de courroux !
Bien loin de rechercher cette foule importune
Si l'on trouvait à Siam des femmes comme vous,
Madame, nous n'en aurions qu'une ! »
FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.
(1750-1828.)

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

LES CHALETs DE LA ROSELINAZ

9

Si Marie eût pu lire sur les traits de Charles l'expression d'ironie et de soudaine fureur que ces paroles venait d'y produire, elle eût reculé d'effroi. Son mari ne lui répondit rien.

La malheureuse femme fut saisie d'une poignante douleur. Le matin, quand elle avait vu Charles, Joseph Bourgeois et les bûcherons redescendre de la forêt, elle avait supposé qu'un arrangement avait eu lieu entre Charles et son père ; la joie et l'espérance étaient revenus lui sourire, et c'était avec la plus vive impatience qu'elle avait attendu son mari pour connaître les détails de ce qui s'était passé, persuadée qu'elle était qu'une réconciliation avait eu lieu entre son père et son mari. Une cruelle déception l'attendait.

S'approchant de Charles et lui posant une main sur l'épaule, elle reprit : « Dis-moi donc où tu es resté si longtemps et si tu as vu mon père ? » Charles frissonna au contact de cette main et leva involontairement le bras comme pour frapper. Est-ce qu'une telle fausseté est humainement possible ? criait en lui la voix de la colère ; elle connaît l'injure que le vieux m'a faite et elle vient encore se moquer de moi ! Se jetant sur un banc, il se tint un long moment la figure cachée dans ses mains, et sans dire un mot.

« Mais, mon Dieu ! s'écria Marie, prise soudainement des plus tristes pressentiments, pourquoi ne me réponds-tu pas ? »

¹ Cette jolie nouvelle, qui a pour théâtre l'un des sites les plus agréables de nos Alpes vaudoises, a été publiée en 1874, par la *Feuille d'avis de Lausanne*. Son directeur a bien voulu nous accorder l'autorisation de la reproduire. Elle n'est pas signée.

— Ecoute, laisse-moi tranquille, ou je ferai encore un malheur. Je ne te dis qu'une chose, c'est que si tu l'avisais jamais de reparer à ton père, tu ne remettras pas les pieds ici.

Au premier mot et au ton dont il était dit, Marie s'était rassise tout près du berceau de ses enfants, comme si elle eût voulu y chercher une protection.

— Est-ce sérieux, ce que tu me dis-là ? fit-elle.

— Si sérieux que j'aimerais mieux voir brûler ma maison avec moi et mes enfants, que de ne pas tenir ma parole. Et, en disant cela, Charles sortit en refermant la porte derrière lui avec une grande violence.

Marie, presque sans connaissance, tomba, les mains jointes, à genoux au pied du berceau. Elle trouva dans la prière quelque consolation et la force de supporter ses souffrances. Quand elle eut entendu son mari monter directement dans sa chambre, sans revenir auprès d'elle et des enfants, elle se coucha toute en larmes.

Le jour avait paru depuis longtemps quand Marie se réveilla ; toute la nuit le sommeil avait fui ses yeux fatigués de pleurer ; vers le matin seulement il était venu lui donner quelques instants de repos. Charles était déjà parti ; il avait chargé un des valets de dire à sa femme qu'il avait des affaires pressantes, qu'il ne fallait point l'attendre avant le soir.

Quelques semaines après arriva la sentence du juge au sujet de la forêt de la Roselinaz. Elle reconnaissait à Jean-Toine un droit de propriété égale à celui de son gendre. Les jours suivants, on procéda au partage : Jean-Toine garda la partie de la forêt qui était en arrière de son chalet ; Charles eût la portion la plus rapprochée de son chalet. Vinrent, bientôt après, Joseph Bourgeois et ses bûcherons, et l'hiver n'était pas commencé qu'une étendue considérable de pins, de mélèzes et de sapins gisaient sur le sol, ou avaient déjà pris le chemin de la plaine.

Derrière et au-dessus du grand chalet de la Roselinaz, au lieu de cette magnifique forêt qui faisait le principal ornement de cette région de la montagne, ne se présentait plus qu'une surface complètement nue allant se terminer aux pieds des hauts rochers qui forment comme la base de la dent de Morcles. De ces régions élevées, les vents froids descendirent sans obstacle sur le plateau de la Roselinaz, et tandis que l'herbe était encore d'un beau vert tout autour du chalet de Jean-Toine, elle avait jauni près de la demeure de Charles Chezau.

Un matin, au moment où ce dernier s'appretait à descendre à la plaine pour vendre une certaine quantité de bois, du seuil du chalet il s'arrêta à contempler l'espace occupé peu auparavant par la forêt. La première neige tombée sur les pâturages supérieurs est descendue jusque-là et toute la partie du plateau de la Roselinaz que ne protégeait plus son épaisse ceinture d'arbres, était couverte d'une blanche gelée, tandis qu'autour du chalet de Jean-Toine, l'herbe se montrait toujours verte.

Au lieu de se mettre immédiatement en route, Charles rentra, vint dans la chambre où Marie flétait et dit à sa femme : « Il me semble que je ferais bien de faire scier et fendre en bûches les sapins que l'on a abattus ces jours derniers, puis de faire entasser ces bûches de façon à établir une espèce de muraille contre le froid, au-dessus de la partie de la forêt qui a été exploitée. Qu'en penses-tu ? »

Ces paroles remplirent Marie d'un tel étonnement qu'elle ne trouva d'abord rien à répondre. En effet, depuis bien des mois, c'était la première fois que son mari lui disait un mot de ses projets. Charles continua : « Je crois que je vendrai plus tard, aussi avantagement les bûches en moule, qu'aujourd'hui les plantes tout entières.

— C'est toi qui dois le mieux savoir ce qu'il y a à faire.

— Oui, je crois que je vais faire ainsi.

Charles se rendit aussitôt à la forêt et donna aux bûcherons qu'il occupait encore, les ordres nécessaires. Les ouvriers ne furent pas surpris ; scier et fendre les magnifiques plantes de sapin et de mélèze qu'ils avaient abattues les jours précédents leur semblait une singulière idée. Ne comprenant pas encore l'intention du maître, l'un d'eux lui dit : « Mais nous ne pourrions pas les entasser bien haut, autrement le vent renverserait tout. »

— C'est précisément contre le vent qu'il faut établir une barrière ; il faudra la faire aussi haute que possible, en lui donnant une large base et en appuyant fortement de ce côté.

Au moment où il s'éloignait, Charles aperçut,

près de la lisière supérieure de la forêt, son beau-père Jean-Toine, son fusil sous le bras, son sac de chasse au côté. Immobile, il regardait travailler les ouvriers.

Malgré la distance qui les séparait, Charles crut deviner sur les traits du vieillard une sourire ironique ; une vive rougeur lui monta au visage, et il se hâta de redescendre du côté du chalet.

C'était la première fois, depuis plusieurs mois, que Charles apercevait son beau-père. Les bûcherons, eux le voyaient presque tous les jours. Jean-Toine, tout en se livrant à sa passion pour la chasse, ne manquait pas de s'arrêter de longs moments, parfois des heures entières, sur les hauts rochers en arrière de la Roselinaz, et de là, observait les travailleurs qui continuaient d'élargir la trouée faite dans la forêt.

Quand Charles les eût quittés, un des bûcherons s'écria : Je parierais bien qu'il se repent à présent de n'avoir pas suivi les conseils du vieux qui est là-haut.

— Oui, dit un autre, en levant la tête du côté des cimes, déjà couvertes de neige et d'où descendait un souffle excessivement froid ; il croit opposer une barrière à l'hiver ; mais il aurait mieux fait de ne pas enlever un seul arbre.

— En tout cas, ce que nous faisons ne servira à rien ; avant que nous ayons fendu et entassé la moitié des plantes, la neige sera ici.

(A suivre.)

Mon chez moi. — Journal mensuel illustré pour la famille. Chaque numéro, 24 pages de texte à deux colonnes. — Administration : Pré-du-Marché 9, Lausanne. — Un an, 3 fr. 50.

Sommaire du numéro de février : I. La Dobroudja, par E. Pittard. — II. La boule de neige, par Ch. Fuster. — III. La cathédrale, par G. Héritier. — IV. Travaux féminins. — V. Hors-texte : Fête de lutteurs dans l'Oberland. — VI. Les ligues de bonté devant la pratique, par L. Hautsource. — VII. Pot-au-feu : Six tourtes aux fruits. — VIII. Menus. — IX. Recettes. — Comment nous chauffer. — X. L'orphelin du Mazot, nouvelle, par M. Nossek. — XII. Bibliographie. — XIII. Variété : Boisson de pin.

Elle est tant bien. — Hé, bonjour Abram, y a un siècle qu'on ne vous a vu.

— Eh bien oui, c'est vrai ; il y a au moins sept ou huit ans.

— Et comment que ça va à la maison ?

— Mais, voilà, ça va passablement.

— Bon, bon. Vous avez une fille, à propos ; grande, déjà ?

— Oui... elle a seize ans.

— Et que fait-elle ?

— Taisez-vous, elle est si tellement bien placée, chez de tant braves gens.

— Vraiment. Eh ! bien tant mieux. Où est-elle ?

— A la discipline de Moudon.

Dialogue. — Ça fait un couple charmant.

— Et ont-ils l'air heureux ! Jamais on ne croirait qu'ils sont mariés.

Grand Théâtre. — Spectacles du samedi 10 au dimanche 18 mars :

Samedi 10, à 8 h. 30 et dimanche 11, à 2 h. 15 (à prix réduits) : *L'Hôtel du Libre-Echange*.

Dimanche 11, à 8 h. précises, et mardi 13, à 8 h. 15, dernière de : *Les Flambeaux*.

Jeudi 15, à 8 h. 15 : *Jalouse*, comédie en 3 actes de Bisson et Le Clercq.

Dimanche 18, à 2 h. 15 et à 8 h. précises : *Jalouse* et : *Nuit d'Alsace*.

Comédie (Kursaal). — Prochains spectacles :

Samedi 10, dimanche 11 (matinée et soirée), lundi 12 mars : *La Dame aux camélias*, drame en 5 actes d'Alexandre Dumas fils. Le spectacle commencera par : *La peur des coups*, comédie en un acte de Courteline.

Mardi 13 et mercredi 14, deux soirées extraordinaires composées de deux pièces : *Monsieur Alphonse*, pièce en trois actes d'Alexandre Dumas fils et : *La D'noiselle de chez Maxim*, parodie en 3 actes de Gardel-Hervé, le grand succès comique.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.
Albert DUPUIS, successeur.